

Les programmes du secteur MÉDECINE DENTAIRE, PHARMACIE ET OPTOMÉTRIE

Mise à jour des données sur les programmes et
suivi des recommandations de la Commission
des universités sur les programmes

Rapport n° 16 transmis par le Comité de suivi
sur les programmes au Comité des affaires
académiques

Mai 2003



CREPUQ
CONFÉRENCE DES RECTEURS
ET DES PRINCIPAUX
DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC

Table des matières

Introduction		1
Chapitre 1	Mise à jour des données sur les programmes, leurs effectifs et les unités académiques responsables	3
Chapitre 2	Suivi des recommandations de la Commission des universités sur les programmes	7
Chapitre 3	Bilan de la situation depuis les travaux de la CUP	13
Annexe I	Mandat du Comité de suivi sur les programmes et des groupes de travail (abrégé).....	15
Annexe II	Listes des membres du Comité de suivi sur les programmes et du Groupe de travail	18
Annexe III	Tableaux sur les effectifs étudiants, le corps professoral, le financement de la recherche	19

Introduction

La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec a résolu en novembre 2000 de donner suite à trois recommandations du rapport final de la Commission des universités sur les programmes (CUP), soit la mise à jour des données sur les programmes, le suivi des recommandations des rapports sectoriels de la Commission et un bilan de la situation des programmes. Le mandat de piloter cette opération a été confié au Comité des affaires académiques de la CREPUQ.

À cette fin, des groupes de travail sont mis sur pied dans chacun des secteurs ou regroupements disciplinaires à l'image des sous-commissions qui avaient été formées dans le cadre des travaux de la CUP; les établissements universitaires qui offrent des programmes de grade dans un secteur donné désignent leur représentant au Groupe de travail correspondant. La supervision du travail est assurée par le Comité de suivi sur les programmes composé de professeurs honoraires, provenant de disciplines et d'établissements différents, qui connaissent bien le système universitaire et jouissent d'une bonne crédibilité auprès de la communauté. Chaque Groupe de travail tient deux réunions – ou trois, à titre exceptionnel – et produit un rapport à l'intention du Comité des affaires académiques. Le mandat plus détaillé du Comité de suivi sur les programmes et des groupes de travail est présenté en annexe I, de même que les listes des membres du Comité de suivi et du Groupe de travail responsable de la production de ce rapport, en annexe II.

Il est à noter que le Comité des affaires académiques a ajouté l'optométrie au présent secteur. Cette discipline avait été traitée, au temps de la CUP, dans le secteur des spécialités paramédicales, avec l'ergothérapie, la physiothérapie, etc. (rapport n° 17). Le Comité de suivi sur les programmes tient d'ailleurs à remercier messieurs Pierre Simonet et Claude Lamarche, respectivement directeur de l'École d'optométrie et doyen de la Faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal, pour avoir fourni les informations pertinentes au présent rapport.

Plusieurs recommandations contenues dans les rapports sectoriels de la Commission faisaient état de rapports de suivi à présenter à des dates précises dans le passé. Dans la plupart des cas, ces présentations n'ont pas eu lieu. Par ailleurs, dès les premières délibérations des groupes de travail, on a noté le manque de précision de recommandations quant à l'identification des responsables des initiatives à prendre.

Considérations méthodologiques

Le nouvel inventaire des programmes tient compte de tout changement, retrait ou ajout depuis la publication des rapports sectoriels de la CUP **parus en janvier 2000 (rapport n° 20) et en décembre 1999 (rapport n° 17, pour les programmes d'optométrie)**. La programmation a été mise à jour et vérifiée à partir des sites Web ou des annuaires des établissements et des informations fournies par les représentants institutionnels lors des réunions. Certains documents ont également été consultés, comme les réactions officielles de certains établissements aux recommandations de la CUP et les contrats de performance. On rappelle que les contrats indiquent, par grand secteur disciplinaire, des engagements des universités pour, entre autres, augmenter les taux de diplomation.

Les données les plus récentes et les plus pertinentes sur les programmes sont recueillies à même deux sources. Généralement, les données sur les inscriptions, nouvelles inscriptions et diplômés viennent du Système de gestion des données sur l'effectif universitaire (GDEU)

qui remplace l'ancien système de recensement des clientèles universitaires (RECU) du ministère de l'Éducation (MEQ). Les inscriptions (ou effectifs) sont celles des sessions d'automne. Les nouvelles inscriptions et les diplômés représentent les totaux de l'année civile. Toutes les autres informations proviennent des bureaux de recherche institutionnelle des établissements ou leur équivalent. Autant que possible, les données présentées et la manière dont elles le sont reflètent celles des rapports sectoriels de la CUP qui constituent le point de départ obligé des travaux, exception faite de la numérotation des tableaux. Certaines informations peuvent avoir été enlevées ou ajoutées selon leur pertinence en lien avec le présent exercice. Dans le cas des données sur les taux de diplomation et les taux de placement, elles n'ont pu être mises à jour en raison de l'absence d'études plus récentes.

Chapitre 1

Mise à jour des données sur les programmes, leurs effectifs et les unités académiques responsables

Les tableaux 1.1 à 1.3 présentent un portrait mis à jour à l'automne 2002 de l'offre de programmes dans le présent secteur. Le tableau 2 donne le détail des changements survenus dans la programmation entre l'automne 1999 et l'automne 2002. Il faut rappeler que les programmes *ad hoc* ou *sur mesure*, ainsi que les programmes en sciences de la santé qui mènent à une mention en médecine dentaire ou en pharmacie ne sont pas considérés au même titre que les programmes spécifiquement dédiés aux disciplines et annoncés dans les annuaires universitaires.

En **médecine dentaire**, comme annoncé dans le rapport de la CUP, l'Université Laval offre bel et bien l'un des deux nouveaux programmes de formation dentaire spécialisée (diplômes de deuxième cycle), des programmes offerts en concomitance avec la maîtrise en sciences dentaires, soit celui en gérodentologie. Le nouveau programme de formation dentaire spécialisée en endodontie est en suspension d'admissions en raison de l'insuffisance des ressources professorales. À l'Université de Montréal, le certificat en dentisterie pédiatrique a été intégré, comme prévu, à la maîtrise en médecine dentaire à titre d'option. Un nouveau certificat de résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie est également offert conjointement avec l'Université McGill.

En **pharmacie**, des programmes de formation continue se sont ajoutés aux programmes déjà existants offerts par les universités Laval et de Montréal. Il s'agit de deux nouveaux DESS offerts par l'Université de Montréal : l'un en soins pharmaceutiques et l'autre intitulé « Pharmacien – Maître de stage ».

En **optométrie**, une réforme du programme de doctorat professionnel de l'Université de Montréal est entrée en vigueur en 1999, dans la perspective de changements législatifs permettant aux optométristes l'administration et la prescription de médicaments thérapeutiques. L'optométriste est maintenant aussi impliqué dans les soins de certaines maladies oculaires. Le programme s'étend maintenant sur neuf sessions. En outre, un nouveau DESS en intervention en déficience visuelle est offert. En 2003-2004, le DESS en sciences de la vision sera remplacé par un certificat de résidence de deuxième cycle et une option en intervention en déficience visuelle sera ajoutée à la maîtrise. Le projet de doctorat de troisième cycle en sciences de la vision annoncé dans le rapport de la CUP est une priorité pour l'École d'optométrie et devrait être présenté aux instances d'évaluation en 2003-2004.

Évolution des effectifs étudiants

Le tableau 3.1a en annexe III montre qu'au premier cycle en médecine dentaire, les effectifs se maintiennent tant dans les doctorats (à l'Université McGill, on observe une augmentation récente) qu'au certificat en hygiène dentaire. Aux cycles supérieurs (tableau 3.1b), les certificats ou diplômes de deuxième cycle, ainsi que les maîtrises attirent toujours très peu d'étudiants, mais les programmes sont fortement contingentés en raison des ressources nécessaires. Globalement, les effectifs ont toutefois augmenté depuis 1996.

Les effectifs totaux au premier cycle en pharmacie sont en augmentation depuis 1999 (tableau 3.2a). On note par ailleurs que les effectifs du diplôme de deuxième cycle de l'Université Laval en pharmacie communautaire sont très variables d'une année à l'autre

(tableau 3.2b) et que ceux du diplôme de l'Université de Montréal en développement du médicament se maintiennent depuis 1998. Les deux autres programmes de l'Université de Montréal ne comptent des effectifs que depuis 2000. À la maîtrise, les effectifs sont en augmentation en sciences pharmaceutiques à l'Université de Montréal et sont plutôt stables dans les autres programmes. Quant aux programmes de doctorat de troisième cycle, ils enregistrent une baisse d'effectifs récente à l'Université Laval et une hausse relativement constante à l'Université de Montréal.

En optométrie, les inscriptions au premier cycle sont stables. On rappelle que la baisse importante des effectifs entre 1986 et 1988 s'explique par un accueil temporaire d'optométristes qui ne détenaient pas de doctorat de premier cycle à l'époque. À la maîtrise, quoique peu nombreuses, les inscriptions augmentent depuis quelques années.

Aucun changement n'est survenu dans la structure des unités académiques responsables des programmes offerts dans le secteur. Les données les plus récentes sur les unités (corps professoral à l'automne 2001, ainsi que financement de la recherche pour 1999-2000 et 2000-2001) sont présentées aux tableaux 4 et 5 en annexe du présent rapport. Les données du tableau 4 permettent de constater que malgré l'augmentation des clientèles en pharmacie, le nombre de professeurs réguliers est resté le même entre 1998 et 2001. Par contre, à l'Université Laval, le nombre de professeurs aurait augmenté significativement en 2003. Tout comme dans le rapport de la CUP, les données sur les crédits-étudiants ne sont pas présentées parce que les crédits-étudiants dans les disciplines du secteur générés par des étudiants inscrits dans d'autres programmes sont négligeables.

Concernant le financement de la recherche, les données peuvent ne pas comprendre les montants reçus de la Fondation canadienne pour l'innovation. L'ensemble de ces données doivent être interprétées avec beaucoup de circonspection.

Tableau 1.1**Offre de programmes en médecine dentaire au Québec à l'automne 2002**

	Laval	McGill	UdeM	Total
Certificat (hygiène dentaire)			•	1
Doctorat de 1 ^{er} cycle	•	•	•	3
Certificat/Diplôme de 2 ^e cycle	•••⊕ ¹	•	•⊕ ²	7
Maîtrise	•	⊙ ³	•• ⁴	5
Sous-total :	6	4	6	16

- 1 Programme de formation dentaire complémentaire multidisciplinaire (certificat; résidence), programmes de formation dentaire spécialisée (diplômes) en chirurgie buccale et maxillo-faciale et en parodontie, nouveaux programmes de formation dentaire spécialisée en gérodentologie et en endodontie (ce dernier en suspension d'admissions); les programmes de formation dentaire spécialisée sont offerts en concomitance avec la maîtrise en sciences dentaires.
- 2 Certificat de résidence multidisciplinaire (un an) en médecine dentaire. Nouveau certificat de résidence approfondie (deux ans) en médecine dentaire et stomatologie offert conjointement avec McGill.
- 3 Maîtrises en sciences dentaires et en chirurgie buccale et maxillo-faciale (celle-ci avait été omise dans le tableau du rapport de la CUP).
- 4 Maîtrise en sciences bucco-dentaires et maîtrise en médecine dentaire (options en orthodontie et en réhabilitation prosthodontique; nouvelle option en dentisterie pédiatrique issue du certificat).

Tableau 1.2**Offre de programmes en pharmacie¹ au Québec à l'automne 2002**

	Laval	UdeM	Total
Baccalauréat	•	•	2
DESS/Diplôme de 2 ^e cycle	•	•⊙ ²	4
Maîtrise	••• ³	•⊙ ⁴	5
Doctorat	•	•	2
Sous-total :	6	7	13

- 1 Les programmes entièrement dédiés à la **pharmacologie** des facultés de médecine ont été traités dans le secteur Biologie, chimie, biochimie, microbiologie, sciences biomédicales et de l'environnement.
- 2 DESS en développement du médicament (quatre options : chimie et fabrication; impacts économiques et épidémiologiques; recherche clinique; réglementation des médicaments) et nouveaux DESS en soins pharmaceutiques et Pharmacien-maître de stage.
- 3 Trois maîtrises : en pharmacie, en pharmacie d'hôpital et MBA en gestion pharmaceutique (traitée dans le secteur des sciences de l'administration).
- 4 Maîtrise en pratique pharmaceutique (deux options : pratique communautaire et pratique en établissement de santé) et maîtrise en sciences pharmaceutiques (six options : analyse, chimie médicinale, évaluation et pharmacoeconomie, pharmacologie, technologie pharmaceutique, développement du médicament).

Tableau 1.3**Offre de programmes en optométrie au Québec à l'automne 2002**

	UdeM	Total
Doctorat de 1 ^{er} cycle	•	1
Diplôme de 2 ^e cycle	•⊙ ¹	2
Maîtrise	• ²	1
Sous-total :	4	4

- 1 DESS en sciences de la vision et DESS en intervention en déficience visuelle – orientation et mobilité.
- 2 Deux options : en sciences fondamentales et appliquées et en sciences cliniques.

○ = nouveau	⊙ = omis du rapport de la CUP	+ = abandonné ou en suspension d'admissions	⊗ = inclus par erreur dans le rapport de la CUP
-------------	-------------------------------	---	---

Source : annuaires et sites Web des établissements universitaires

Tableau 2 – Changements dans la programmation survenus entre l'automne 1999 et l'automne 2002

Établissement	Nom du programme	Suspension des admissions ou abandon	Nouveau	Modifié	Erreur dans le rapport de la CUP	Remarques
Laval	Programme de formation dentaire spécialisée en gérodentologie	✓	✓			Diplôme de deuxième cycle offert en concomitance avec la maîtrise en sciences dentaires
	Programme de formation dentaire spécialisée en endodontie		✓			Idem que programme précédent; ne peut être offert en raison de l'insuffisance des ressources professorales
McGill	Maîtrise en chirurgie buccale et maxillo-faciale				✓	Programme omis dans le tableau du rapport de la CUP
U. de M.	Certificat de résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie		✓			Programme offert conjointement avec l'Université McGill
	Maîtrise en médecine dentaire			✓		Nouvelle option en dentisterie pédiatrique issue du certificat
	DESS en soins pharmaceutiques		✓			
	DESS Pharmacien-Maître de stage		✓			
	Maîtrise en développement du médicament				✓	Ce programme n'existe pas; il s'agit plutôt d'une option de la maîtrise en sci. pharmaceutiques
	DESS en intervention en déficience visuelle – orientation et mobilité		✓			

Chapitre 2

Suivi des recommandations de la CUP

Il faut noter d'emblée que la production d'un rapport au printemps 2000 telle qu'annoncée dans les recommandations n'a pas eu lieu, comme ce fut le cas dans la plupart des autres secteurs.

En médecine dentaire :

Recommandation 1 – Développement de la recherche, de la formation de chercheurs et de la concertation interuniversitaire

<i>« La Commission enjoint aux établissements universitaires de prendre des mesures pour encourager la recherche et la formation des chercheurs en médecine dentaire, et de favoriser la concertation entre les trois facultés de médecine dentaire sur la base de l'expertise reconnue de chacune. Les établissements devront faire rapport à la Commission en avril 2000. »</i>	Des groupes de recherche, souvent interdisciplinaires, se développent, ce qui devrait favoriser la formation de chercheurs. Une certaine concertation interuniversitaire s'est établie dans ces regroupements.
---	---

Le Groupe de recherche en écologie buccale (GREB), centre de recherche multifacultaire de l'Université Laval, est devenu le plus important regroupement de chercheurs en microbiologie-immunologie buccale au Canada. La diversification de ses axes de recherche permet de plus en plus d'intégrer le développement de la recherche clinique. Parallèlement, le Réseau de recherche en santé bucco-dentaire, reconnu en 1995 par le Fonds de recherche en santé du Québec (FRSQ), se développe et pourrait éventuellement attirer davantage de candidats à la carrière de chercheur, grâce notamment à un programme de bourses d'études. Ce Réseau regroupe les trois facultés de médecine dentaire ainsi que des chercheurs du réseau de la santé publique et son centre administratif est basé à l'Université de Montréal. L'un des projets de recherche du réseau, subventionné par les Instituts de recherche en santé du Canada, fait appel à la collaboration de chercheurs de l'Université de Montréal, de l'Université de Sherbrooke et de l'université *Western Ontario*.

Les facultés de médecine dentaire ont engagé récemment des professeurs cliniciens qui sont intégrés dans des équipes de chercheurs, de même que des professeurs détenteurs de doctorat de troisième cycle. Certains engagements à l'Université McGill se sont faits conjointement avec la Faculté de médecine. De nouveaux centres de recherche ont aussi été créés dans cet établissement, centres qui regroupent des chercheurs de plusieurs facultés et d'autres universités. Le soutien financier des stagiaires de recherche a aussi été globalement amélioré.

Le recrutement d'étudiants aux études supérieures dans les trois facultés demeure limité en raison de la capacité d'accueil restreinte des programmes dentaires spécialisés. De plus, les carrières en milieu de pratique étant beaucoup plus attrayantes, tant pour les dentistes généralistes que pour les spécialistes, une faible proportion des candidats recrutés dans les programmes fortement contingentés opteront pour une carrière universitaire. En conséquence, les facultés de médecine dentaire ont le même problème que les facultés de pharmacie, soit d'avoir des difficultés à renouveler leur corps professoral, surtout dans les spécialités. Plusieurs professeurs ont été engagés récemment pour l'enseignement clinique et la recherche, mais de nombreux postes restent à combler.

Quant aux projets de maîtrise conjointe en médecine buccale (des universités McGill et de Montréal) et de doctorat conjoint de troisième cycle en sciences bucco-dentaires (des universités Laval, McGill et de Montréal), ils ont été rejetés par l'Université McGill. Pour ce qui est de l'offre d'un programme de troisième cycle, l'Université préfère créer une option au sein du programme existant en médecine expérimentale. L'Université Laval possède aussi son propre projet de doctorat de troisième cycle. À l'Université de Montréal, il est possible pour un étudiant de faire un cheminement en médecine dentaire au troisième cycle dans le cadre du doctorat en sciences biomédicales ou du doctorat en sciences neurologiques. Par ailleurs, la transformation récente de certificats de deuxième cycle de l'Université de Montréal en options de la maîtrise en médecine dentaire (voir le tableau 3.1b, p. 22) devrait favoriser la relève en enseignement universitaire.

Recommandation 2 – Collaboration avec les autres unités de médecine et de sciences de la santé

« La Commission incite les trois facultés de médecine dentaire à collaborer aux plans de la recherche et de la formation avec les autres unités de médecine et de sciences de la santé de leur établissement. La Commission attendra un rapport sur les actions entreprises en avril 2000. »	La collaboration existe et progresse en recherche. En enseignement, la collaboration existait déjà et progresse quelque peu.
--	---

En recherche, les collaborations avec les unités de médecine et de sciences de la santé sont en développement (GREB, centre de recherche multifacultaire; nouveaux centres multifacultaires aussi à l'Université McGill et regroupements interfacultaires à l'Université de Montréal). Quant aux échanges en enseignement, ils existent depuis un certain temps, mais les facultés de médecine dentaire ne contribuent pratiquement pas aux autres programmes de premier cycle en sciences de la santé, sauf à l'Université McGill. Aux études supérieures, les codirections sont toujours fréquentes. Parallèlement, des embauches conjointes de professeurs ont eu lieu entre des Facultés de médecine dentaire et d'autres facultés et des professeurs de médecine dentaire ont obtenu un statut de professeur associé dans d'autres facultés.

Les dix-huit premiers mois des programmes de médecine et de médecine dentaire à l'Université McGill sont communs et, tant à l'Université Laval qu'à l'Université de Montréal, on a fait appel, au doctorat de premier cycle en médecine dentaire, à des cours de service de la Faculté de médecine et/ou d'autres facultés. Des stages médicaux sont aussi offerts dans les programmes de deuxième cycle en médecine dentaire. En outre, depuis l'automne 1999, à l'image de ce qui se fait à l'Université McGill, une année préparatoire est devenue obligatoire à l'Université de Montréal en médecine dentaire.

Recommandation 3 – Formation continue

« La Commission invite les établissements universitaires à s'engager davantage dans la voie de la formation continue, qui est devenue essentielle en médecine dentaire, et à développer, de concert avec les instances de régulation, les modèles de formation adéquats qui s'harmonisent à la formation initiale. »	Des programmes et activités de formation continue sont en développement ou à l'étude dans les trois facultés de médecine dentaire.
--	---

Les membres de l'Ordre des dentistes du Québec sont maintenant tenus de suivre 90 heures-crédits en formation continue aux trois ans. On rappelle que tant l'ordre

professionnel que des entreprises privées (compagnies d'équipements dentaires, entre autres) offrent des activités ou des programmes de formation continue pour les dentistes, ce qui est perçu comme une concurrence par les responsables de la Faculté de médecine dentaire de l'Université Laval. L'Ordre des dentistes reconnaît tant les formations offertes par le secteur privé que celles des universités. En plus des nombreux cours qu'elle offre, l'Université de Montréal, misant sur le succès de l'expérience, évalue la possibilité d'offrir un DESS en sciences dentaires. Aux universités Laval et McGill, le développement de cours ou de programmes complets de formation continue est aussi à l'étude.

En pharmacie :

Recommandation 1 – Développement de la recherche et de la formation de chercheurs

<i>« La Commission enjoint aux établissements universitaires d'appuyer leur unité de pharmacie dans leurs efforts pour développer la recherche et la formation des chercheurs en pharmacie. Les établissements devront faire rapport à la Commission de leurs actions en avril 2000. »</i>	Le développement de la recherche se poursuit et des propositions sont faites pour attirer davantage d'étudiants dans les programmes de cycles supérieurs.
---	---

Contrairement à la recherche en médecine dentaire, celle en pharmacie est largement financée (le financement est aussi en augmentation) et établie depuis de nombreuses années. La Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal est même devenue la plus active en recherche au Canada. L'expansion éventuelle du nouveau pavillon Jean-Coutu permettra de multiplier les projets de recherche.

Mais les facultés de pharmacie font face à un problème important de recrutement du corps professoral – dans le contexte où les effectifs étudiants en pharmacie augmentent sans cesse –, dont la solution pourrait se trouver dans l'attrait d'un nombre plus grand d'étudiants vers la carrière de chercheur. Pour le moment, les détenteurs de maîtrise et de doctorat sont davantage attirés par l'industrie pharmaceutique qui leur offre des conditions bien meilleures que le milieu universitaire. En formant beaucoup plus de chercheurs, certains diplômés pourraient être attirés par la carrière universitaire. Les mesures d'accueil de clientèles additionnelles (annoncées dans le plus récent budget provincial non adopté par l'Assemblée) pourraient aussi porter fruit quant à la formation d'une relève en milieu universitaire.

De l'avis de la représentante de l'Université de Montréal, le baccalauréat en sciences pharmaceutiques proposé par la Faculté de pharmacie, qui serait offert en parallèle au baccalauréat professionnel en pharmacie, servirait justement à attirer plus d'étudiants aux études supérieures et à répondre aux besoins croissants de l'industrie. La Faculté de pharmacie de l'Université Laval étudie également cette possibilité.

Recommandation 2 – Collaboration avec les autres unités de médecine et de sciences de la santé

<i>« La Commission incite les deux facultés de pharmacie à collaborer aux plans de la recherche et de la formation avec les autres unités de médecine et de sciences de la santé de leur établissement. La Commission attendra un rapport sur les actions entreprises en avril 2000. »</i>	La collaboration existe depuis un certain temps et tend à se développer en recherche. Par contre, on souhaiterait une plus grande participation des unités de pharmacie dans le cadre de la formation de premier cycle en médecine.
--	--

Les collaborations en recherche avec les unités de médecine et de sciences de la santé sont nombreuses et en développement. Quant aux échanges en enseignement, ils sont surtout constitués de cours des facultés de médecine offerts dans les programmes de pharmacie. Les responsables des programmes de pharmacie déplorent d'ailleurs la participation négligeable de leurs ressources professorales aux programmes de premier cycle de médecine.

Aux cycles supérieurs, les codirections faisant appel à des professeurs des facultés de pharmacie et des professeurs d'autres facultés sont nombreuses. Par ailleurs, on voit depuis quelques temps des embauches conjointes de professeurs entre facultés ou départements.

Recommandation 3 – Formation continue

<i>« La Commission invite les établissements universitaires à s'engager davantage dans la voie de la formation continue, qui est devenue essentielle en pharmacie, et à développer, de concert avec les instances de régulation, les modèles de formation adéquats qui s'harmonisent à la formation initiale. »</i>	Des programmes et microprogrammes de deuxième cycle accueillent un nombre croissant d'étudiants.
---	---

La formation continue en pharmacie est reconnue par l'Ordre professionnel qui ne l'a pas rendue obligatoire, mais qui l'accrédite et la compile (bulletin annuel d'unités de formation continue). L'Université de Montréal offre depuis peu des microprogrammes et deux nouveaux DESS destinés aux pharmaciens en exercice (Soins pharmaceutiques et Maître de stage). L'Université Laval offre depuis un certain temps de nombreux microprogrammes de même qu'un DESS en pharmacie communautaire. Globalement, les activités des deux facultés attirent un nombre croissant d'étudiants et certains programmes bénéficient d'un soutien financier important du milieu privé.

Recommandation 4 – Besoins de formation en pharmacie

<i>« La Commission souhaite que le MEQ étudie les besoins de formation en pharmacie et réponde à ceux-ci en concertation avec les autres instances concernées, universitaires et gouvernementales, des professions et du système de la santé. »</i>	Une étude commandée par le ministère de la Santé et des Services sociaux identifie une pénurie de pharmaciens qui tend à s'aggraver. Il faudrait augmenter davantage les contingents au baccalauréat et modifier le programme de premier cycle pour mieux préparer les étudiants.
---	--

De l'avis des membres du Groupe de travail, le MEQ n'a pas donné suite à cette recommandation. Par contre, le ministère de la Santé et des Services sociaux a commandé un bilan sur la main d'œuvre qui a montré une pénurie de pharmaciens qui va en

s'aggravant¹. Les contingents au baccalauréat ont été augmentés, mais ils demeurent insuffisants.

Parallèlement, la Commission Bernier sur les partages d'actes a traité en 2001 de la pratique de la pharmacie et le projet de Loi 90 en est issu. Des responsabilités additionnelles sont maintenant reconnues aux pharmaciens et c'est pourquoi les facultés de pharmacie proposent de transformer le B.Pharm. en Pharm.D. où davantage de stages seraient offerts. La durée du programme au Québec ne serait prolongée que d'une session d'été.

En optométrie :

Les **recommandations 1 et 2** du rapport n° 17 de la CUP sur les spécialités paramédicales et périmédicales visaient le développement de la recherche et de la formation de chercheurs. On note qu'en optométrie, le financement de la recherche est passé de 446 000 \$ à 1 044 000 \$ entre 1997-1998 et 2000-2001 (voir le tableau 3.4 du rapport n° 17 de la CUP ainsi que le tableau 5.3 dans le présent rapport). D'autres aspects témoignent également du développement de la recherche : le nombre de professeurs détenant un statut de chercheur-boursier est en augmentation et un nouveau Groupe de recherche en sciences de la vision a été créé. Ces développements devraient avoir un impact important sur la formation de chercheurs et l'expression de la culture et des compétences scientifiques dans le domaine. Les effectifs étudiants à la maîtrise en sciences de la vision sont d'ailleurs en augmentation et un projet de doctorat de troisième cycle fait partie des priorités de l'École d'optométrie de l'Université de Montréal.

Quant à la **recommandation 3** visant le décloisonnement des formations, rien de nouveau n'est à signaler en optométrie depuis la parution du rapport de la CUP en 1999, mais on rappelle que dans le cadre à la fois de l'année préparatoire obligatoire et du programme de doctorat professionnel, des cours de service dans divers domaines sont offerts par plusieurs facultés de l'Université. La mobilité des étudiants (**recommandation 4**) se trouve donc favorisée pour ce qui est du transfert d'étudiants dans d'autres programmes des sciences de la santé. L'importance de la mobilité interuniversitaire des étudiants est cependant toute relative en optométrie, puisqu'un seul établissement offre une formation spécialisée dans le domaine. Il en est de même pour les échanges de professeurs (**recommandation 5**).

Pour ce qui est des stages cliniques (**recommandation 7**), la situation n'est pas inquiétante puisque l'École d'optométrie possède sa propre clinique. C'est ce qui explique aussi que les besoins de la formation professionnelle sont comblés (**recommandation 8**). Quant aux **recommandations 6 et 9**, elles ne s'appliquent pas au domaine de l'optométrie.

¹ *Planification de la main-d'œuvre en pharmacie. Rapport du Groupe de travail sur la planification de la main-d'œuvre en pharmacie. Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Avril 2001.*

Chapitre 3

Bilan de la situation depuis la fin des travaux de la CUP

Les rapports n° 17 et n° 20 de la CUP, qui traitent des programmes de spécialités périmédicales et paramédicales², font état d'un changement important de contexte dans la pratique professionnelle et l'enseignement des disciplines. Essentiellement, les professions et les programmes de formations universitaires doivent faire face au vieillissement de la population et au virage ambulatoire et à une accumulation importante des connaissances. La demande en professionnels des sciences de la santé est grande et devrait aller en s'accroissant. En outre, les réseaux et les activités de recherche se développent, souvent dans un cadre interdisciplinaire.

En **médecine dentaire**, des initiatives ont été prises en vue du développement d'une pratique dite communautaire, mais les programmes de soins dentaires destinés aux populations défavorisées dépendraient d'un financement public plus important.

Le recrutement d'étudiants dans les programmes d'études supérieures dans le domaine demeure limité en raison de la capacité d'accueil restreinte des programmes dentaires spécialisés. De plus, les carrières en milieu de pratique étant beaucoup plus attrayantes, tant pour les dentistes généralistes que pour les spécialistes, les candidats aux postes de professeur diplômés des universités québécoises se font rares. Comme de nombreux postes de professeurs sont vacants ou le deviendront dans un avenir rapproché, le renouvellement du corps professoral en médecine dentaire est devenu un sujet de préoccupation important.

En **pharmacie**, autant que possible, les contingents au premier cycle sont revus à la hausse d'année en année, ce qui devrait permettre de combler la pénurie de pharmaciens qui frappe le Québec en ce moment, dans les milieux communautaire et hospitalier. La demande provenant du secteur industriel est par ailleurs toujours aussi forte. Le projet de l'Université de Montréal d'offrir deux programmes distincts au premier cycle, l'un pour la formation des professionnels, l'autre pour préparer aux études supérieures et au travail dans l'industrie pharmaceutique ou biotechnologique, permettrait non seulement de combler la demande en milieu industriel, mais servirait aussi à attirer des étudiants vers la carrière universitaire dans un contexte de grande difficulté de recrutement du corps professoral. Dans le contexte d'une augmentation des admissions en pharmacie, les facultés doivent s'assurer d'un corps professoral suffisant pour répondre à la demande et maintenir la qualité de la formation.

La construction du Pavillon Jean-Coutu, à l'Université de Montréal, permettra à la Faculté de pharmacie d'augmenter sa capacité d'accueil tant au premier qu'aux deuxième et troisième cycles. Un plus grand nombre de pharmaciens pourront aussi être accueillis dans le cadre de la formation continue. « Plus de 1 200 personnes – professeurs, chercheurs, étudiants – bénéficieront des meilleures installations dans un environnement stimulant pour l'enseignement, la recherche et le développement³. » Le projet de budget provincial pour 2003 propose aussi de financer l'accueil d'une clientèle additionnelle à l'Université Laval et la Faculté de

² Les programmes de sciences infirmières, de nutrition et de médecine vétérinaire sont traités dans d'autres secteurs.

³ Tiré du site Web de l'Université de Montréal.

pharmacie de cet établissement compte sur un financement privé important pour l'agrandissement de ses locaux.

Pour la formation des professionnels, les facultés de pharmacie du Québec (universités Laval et de Montréal) comptent par ailleurs développer un doctorat de premier cycle (*Pharm.D.*) à l'image de ceux qui sont offerts depuis 2001 comme unique voie d'accès à la pratique, dans tous les établissements des États-Unis.

Dans le domaine de l'**optométrie**, on constate que les activités de recherche et de formation de chercheurs se développent et que le programme de premier cycle compte des effectifs stables. Ce programme de l'Université de Montréal a reçu en 2001 un agrément complet par l'*Accreditation Council on Optometric Education* (ACOE). Cet agrément, au plus haut niveau de l'échelle d'évaluation, est valide jusqu'en mars 2008.

Enfin, en ce qui a trait à la **formation clinique** dans les domaines du présent secteur, on note que les programmes professionnels de pharmacie doivent composer avec des ressources de plus en plus limitées. Les facultés de pharmacie doivent faire preuve d'innovations constantes pour réussir à placer l'ensemble de leurs étudiants stagiaires. Si le nombre d'admissions en pharmacie va en augmentant, la capacité d'accueil des stagiaires pourrait venir à faire défaut. Les formations professionnelles en médecine dentaire et en optométrie seraient épargnées de cette difficulté en raison de l'existence de cliniques sur les campus universitaires et d'un nombre de places garanties en milieu hospitalier.

Cadre de référence du Comité de suivi sur les programmes (CSP) et des groupes de travail sectoriels (abrégé)

Dans son « Rapport final présenté au ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse » et intitulé : *Pour une vision concertée de la formation universitaire : diversité et complémentarité*, la Commission des universités sur les programmes (CUP) a formulé les trois recommandations suivantes à l'intention de la CREPUQ :

- « 2. *Que la CREPUQ, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, prenne les moyens et alloue les ressources requises pour que les données colligées par la CUP soient constamment mises à jour;*
3. *Que la CREPUQ, pour assurer un suivi aux travaux de la Commission, avise des moyens de surveiller les suites données par les universités aux recommandations contenues dans les derniers (sic) rapports de la CUP, du fait de la fin de ses activités;*
4. *Que la CREPUQ, afin de poursuivre le travail de rationalisation dans l'offre de programmes et de maintenir une complémentarité dans la programmation, organise, périodiquement, une rencontre des représentants des universités par secteur disciplinaire, sur le modèle des 23 sous-commissions, pour faire le point sur l'évolution de la situation des programmes depuis la publication des rapports de la CUP; ».*

Le Conseil d'administration de la CREPUQ a résolu, en novembre 2000, d'assurer la mise en œuvre de ces recommandations en confiant au Comité des affaires académiques le soin d'y donner suite. À cette fin, des groupes de travail sont mis sur pied dans chacun des secteurs ou regroupements disciplinaires ; les établissements universitaires qui offrent des programmes de grade dans un secteur donné désignent leurs représentants au groupe de travail correspondant.

Le CA a également convenu de former un Comité de suivi sur les programmes composé de professeurs honoraires provenant de disciplines et d'établissements différents, qui connaissent bien le système universitaire et jouissent d'une bonne crédibilité auprès de la communauté. Le mandat du Comité, dont les membres assumeront à tour de rôle la présidence des groupes de travail, consiste à superviser la réalisation des travaux et à en assurer la cohérence, en liaison avec le Comité des affaires académiques.

Chaque groupe de travail tiendra deux réunions – ou trois, à titre exceptionnel – et produira, à l'intention du Comité des affaires académiques, un court rapport qui contiendra la mise à jour des données pertinentes et fera état de la situation des programmes et des activités de collaboration poursuivies depuis la publication du rapport de la CUP, lequel constituera son point de départ obligé.

[...]

Pour ce qui est de l'invitation à « poursuivre le travail de rationalisation dans l'offre de programmes et de maintenir une complémentarité dans la programmation », selon la recommandation 4, en faisant « le point sur l'évolution de la situation des programmes depuis la publication des rapports de la CUP », les groupes de travail pourraient à leur tour formuler des recommandations, étant entendu qu'il appartient au Comité des affaires académiques d'y donner suite, s'il y a lieu.

Programme d'activités et calendrier

On trouvera à la page suivante la liste des disciplines ou groupes de disciplines classés dans l'ordre où ils seront examinés par les groupes de travail correspondants au cours des trois prochaines années.

Il est à noter que les changements ci-après ont été apportés aux regroupements disciplinaires retenus par la CUP :

- a) « travail social et animation sociale et culturelle » ont été retirés du groupe # 11 (« sciences infirmières, santé communautaire, épidémiologie », etc.) et placés dans le nouveau regroupement # 13 avec « criminologie », qui faisait partie du groupe # 5 (« science politique, sociologie et disciplines apparentées », etc.);
- b) « droit » et « philosophie et éthique » sont séparés en deux secteurs distincts;
- c) « études et production cinématographiques », qui faisaient partie du groupe # 19 (« arts visuels et médiatiques, danse, art dramatique, etc. »), ont été reclassées dans le groupe # 6 avec « communication »;
- d) « musique », qui a fait l'objet du tout premier rapport de la CUP, a été placée avec les autres disciplines artistiques dans le groupe # 19 (« arts visuels et médiatiques, danse, art dramatique, etc. »);
- e) « podiatrie » a été ajoutée au groupe # 16 (« orthophonie et audiologie, ergothérapie, physiothérapie », etc.) ;
- f) « optométrie » est passée du groupe # 16 (« orthophonie et audiologie, ergothérapie, physiothérapie », etc.) au groupe # 21 (« médecine dentaire et pharmacie »).

Enfin, considérant que l'éducation, l'éducation physique et l'enseignement des arts devraient faire l'objet de travaux concomitants, il est prévu que les groupes de travail chargés de ces secteurs puissent siéger au cours de la même période.

Adopté par le Comité des affaires académiques le 11 mai 2001

Regroupements disciplinaires et calendrier des travaux

AN 1

1. Physique, mathématiques, informatique
2. Études littéraires, langues et littératures modernes et études anciennes
3. Linguistique, traduction, français et anglais
4. Philosophie et éthique
5. Science politique, sociologie et disciplines apparentées, anthropologie, études féministes, sciences du loisir et récréologie
6. Communication, études et production cinématographiques
7. Génie
8. Théologie et sciences des religions

AN 2

9. Biologie, chimie, biochimie, microbiologie, sciences biomédicales et sciences de l'environnement
10. Sciences de la terre, de l'eau et de l'atmosphère
11. Formation postdoctorale en médecine
12. Psychologie, psychoéducation et sexologie, travail social, animation sociale et culturelle, criminologie
13. Architecture, design, aménagement, urbanisme et études urbaines
14. Histoire, géographie, archivistique, bibliothéconomie, sciences de l'information, archéologie, démographie
15. Orthophonie et audiologie, ergothérapie, physiothérapie, sciences de la réadaptation, ergonomie, chiropratique, pratique sage-femme, podiatrie
16. Médecine dentaire, pharmacie et optométrie

AN 3

17. Éducation
18. Éducation physique et sciences de l'activité physique
19. Arts visuels et médiatiques, danse, art dramatique, musique, enseignement des arts, histoire de l'art et muséologie
20. Études en administration, économique et relations industrielles
21. Droit
22. Sciences infirmières, santé communautaire, épidémiologie, hygiène du milieu, gérontologie et gestion des services de santé
23. Sciences de l'agriculture, médecine vétérinaire, nutrition, sciences des aliments et sciences de la consommation

Adopté par le Comité des affaires académiques le 2 mars 2001 et révisé en septembre 2002.

Liste des membres du Comité de suivi sur les programmes

DEROME, Jean-Robert	Professeur honoraire du Département de physique de l'Université de Montréal
DIORIO, Mattio	Professeur honoraire de l'École des hautes études commerciales (HÉC)
DOMINGUE, Nicole	Professeure honoraire du Département de linguistique de l'Université McGill
GODBOUT, Paul	Président du Comité de suivi et professeur honoraire du Département d'éducation physique de l'Université Laval
GOULET, Georges	Professeur honoraire du secteur de l'éducation, UQAH
LEROUX, Adrien	Professeur honoraire du Dép. de génie électrique et de génie Informatique de l'Université de Sherbrooke
SABOURIN, Jean-Guy	Professeur honoraire du Département de théâtre de l'UQAM

Liste des membres du Groupe de travail sur le secteur Médecine dentaire, pharmacie, optométrie

DAGENAIS, Marie E.*	<i>Faculty of Dentistry</i> , Université McGill
ÉMOND, Vivianne**	Faculté de médecine dentaire, Université Laval
MAILHOT, Claude	Faculté de pharmacie, Université de Montréal
CARREAU, Isabelle	CREPUQ
DIORIO, Mattio	Président du Groupe de travail et membre du Comité de suivi sur les programmes
VIGNOLA, Julie	CREPUQ

* en remplacement de monsieur James Lund, doyen de la Faculté

** en remplacement de madame Diane Lachapelle, doyenne de la Faculté

– Annexe III –

**Tableaux sur les effectifs étudiants, le corps professoral,
le financement de la recherche**

Tableau 3.1a – Données sur les programmes de premier cycle en médecine dentaire

Certificat en hygiène dentaire ¹

Inscriptions à l'automne

	UdeM
1986	22
1987	22
1988	27
1989	22
1990	28
1991	30
1992	20
1993	20
1994	23
1995	21
1996	24
1997	20
1998	16
1999	18
2000	20
2001	17

Nouvelles inscriptions

1992	7
1993	10
1994	18
1995	12
1996	11
1997	10
1998	5
1999	11
2000	11
2001	9

Diplômes attribués

1990	8
1991	9
1992	9
1993	8
1994	11
1995	5
1996	3
1997	10
1998	3
1999	9
2000	2
2001	9

Doctorat en médecine dentaire (D.M.D.) ²

Inscriptions à l'automne

	Laval	McGill	UdeM	Total
1986	156	162	323	641
1987	168	162	322	652
1988	182	142	318	642
1989	188	148	327	663
1990	192	129	333	654
1991	175	108	332	615
1992	181	103	336	620
1993	174	107	340	621
1994	185	105	334	624
1995	187	102	319	608
1996	190	108	337	635
1997	188	102	335	625
1998	185	113	334	632
1999	180	118	334	632
2000	182	125	331	638
2001	181	128	329	638

Nouvelles inscriptions

1992	45	24	87	156
1993	45	33	85	163
1994	46	30	83	159
1995	49	29	82	160
1996	47	33	88	168
1997	46	28	83	157
1998	46	37	83	166
1999	46	36	88	170
2000	46	22	85	153
2001	46	38	85	169

Diplômes attribués

1990	39	40	70	149
1991	54	37	82	173
1992	40	30	82	152
1993	48	28	79	155
1994	33	24	87	144
1995	48	26	82	156
1996	42	22	82	146
1997	44	27	83	154
1998	50	24	82	156
1999	43	26	81	150
2000	42	24	85	151
2001	46	27	81	154

1 Les données du rapport de la CUP, issues du système RECU, étaient erronées. Elles ont été remplacées par les données de l'établissement.

2 Incluant l'année préparatoire à McGill et à l'UdeM.

Source : système GDEU (RECU) du ministère de l'Éducation.

Tableau 3.1b – Données sur les programmes de cycles supérieurs en médecine dentaire

Programmes de formation complémentaire ou spécialisée (2^e cycle)

Inscriptions à l'automne

	Laval				McGill	UdeM				Total
	Chirurgie	Dentisterie multidiscipl.	Parodontie	Gérontologie		Résidence multidiscipl.	Dentisterie pédiatrique ¹	Orthodontie ¹	Rehabil. prosth. ¹	
1986	6					7	4	8		25
1987	4					5	4	8		21
1988	2					6	4	8		20
1989	8	2				6	4	8		28
1990	7	3				7	3	8		28
1991	8	4				5	5	7		29
1992	9	4				7	4	8		32
1993	10	4				7	2	7		30
1994	10	4				6	4	8	2	34
1995	9	4			18	6	4	8	4	53
1996	8	4			20	7	3	8	2	52
1997	8	4			18	8	4	0	0	42
1998	10	4			20 ²	8	3	–	–	45
1999	10	3	2		21 ²	8	4	–	–	48
2000	10	6	4	2	21 ²	10	3	–	–	56
2001	9	5	6	2	21 ²	7	1	–	–	51

Nouvelles inscriptions

1992	3	8				7	2	4		24
1993	2	4				7	2	4		19
1994	2	4				6	2	4	2	20
1995	2	4			18	0	2	4	2	32
1996	2	4			20	7	2	0	0	35
1997	2	4			18	8	2	0	0	34
1998	2	4			20 ²	8	2	–	–	16
1999	2	4	2		21 ²	8	2	–	–	18
2000	2	6	2	2	21 ²	10	1	–	–	23
2001	2	6	2	0	21 ²	7	0	–	–	17

Diplômes attribués

1990	2					6	2	4		14
1991	2					5	1	4		12
1992	2					6	3	3		14
1993	1	4				7	2	4		18
1994	2	4				7	0	3		16
1995	3	4 ²				6	2	4		19
1996	2	4 ²				6	2	4	2	20
1997	2	4 ²				7	0	4	2	19
1998	2 ²	4 ²			20 ²	8	3	–	–	37
1999	2 ²	4 ²			21 ²	7	0	–	–	34
2000	2	3			21 ²	8	3	–	–	37
2001	2	5			21 ²	10	0	–	–	38

1 Devenus des options de la maîtrise en médecine dentaire.

2 Données fournies par l'établissement.

Maîtrises

Inscriptions à l'automne

	Laval	McGill		UdeM		Total
	Sciences dent.	Sciences dent.	Chirurgie	Sciences dent.	Méd. dent. ¹	
1986		2	4			6
1987		2	4			6
1988		4	4			8
1989		3	4			7
1990		3	4			7
1991		4	4			8
1992		4	4			8
1993		8	4			12
1994		9	4			13
1995		9	4			13
1996		11	4		5	20
1997	2	15	4		10	31
1998	9	12	1 ²	0	15	37
1999	15	15	1 ²	0	14	45
2000	22	10	1 ²	1	16	50
2001	21	9	2 ²	1	19	52

Nouvelles inscriptions

1992		1	1			2
1993		5	1			6
1994		3	1			4
1995		4	1			5
1996		5	1		5	11
1997	2	7	1		5	15
1998	7	4	1 ²	0	5	17
1999	7	5	1 ²	0	4	17
2000	8	1	1 ²	1	6	17
2001	6	6	2 ²	0	7	21

Diplômes attribués

1990		1	1			2
1991		0	1			1
1992		1	1			2
1993		1	1			2
1994		1	1			2
1995		1	1			2
1996		0	1			1
1997		4	1			5
1998		5	1 ²			6
1999	1	3	1 ²		4	9
2000	1	3	1 ²		5	10
2001	1	4	1 ²		2	8

1 Trois programmes de formation spécialisée (voir tableau précédent)

sont devenus des options de la maîtrise en médecine dentaire.

Source : système GDEU (RECU) du ministère de l'Éducation.

Tableau 3.2a – Données sur les baccalauréats en pharmacie

Inscriptions à l'automne			
	Laval	UdeM	Total
1986	374	492	866
1987	385	502	887
1988	393	507	900
1989	407	516	923
1990	399	515	914
1991	394	502	896
1992	403	496	899
1993	412	499	911
1994	428	500	928
1995	434	512	946
1996	429	499	928
1997	422	488	910
1998	425	481	906
1999	432	489	921
2000	449	516	965
2001	481	541	1022

Nouvelles inscriptions			
1992	113	130	243
1993	116	124	240
1994	115	132	247
1995	114	126	240
1996	123	128	251
1997	125	126	251
1998	126	126	252
1999	117	145	262
2000	139	156	295
2001	148	163	311

Diplômes attribués			
1990	105	119	224
1991	97	125	222
1992	89	126	215
1993	98	101	199
1994	95	113	208
1995	96	105	201
1996	115	136	251
1997	123	111	234
1998	104	116	220
1999	98	123	221
2000	114	104	218
2001	105	110	215

Source : système GDEU (RECU) du ministère de l'Éducation.

Tableau 3.2b – Données sur les programmes d'études supérieures en pharmacie

Diplômes de 2^e cycle

Inscriptions à l'automne					Total
Laval	UdeM				
Pharmacie communau.	Développe. médicament	Soins pharma.	Maître de stage		
1986					
1987					
1988					
1989					
1990					
1991					
1992					
1993		14			14
1994		29			29
1995		29			29
1996	32	36			68
1997	68	47			115
1998	8	53			61
1999	37	59			96
2000	30	60	1	0	91
2001	19	51	2	2	74

Nouvelles inscriptions

1992					
1993		14			14
1994		17			17
1995		11			11
1996	32	19			51
1997	55	32			87
1998	6	32			38
1999	4	33			37
2000	7	51	1	1	60
2001	3	36	1	0	40

Diplômes attribués

1990					
1991					
1992					
1993					
1994					
1995		1			1
1996		2			2
1997		0			0
1998		14			14
1999		7			7
2000	3	6			9
2001	6	13			19

Maîtrises

Inscriptions à l'automne					
	Laval		UdeM		Total
	Pharmacie	Pharmacie d'hôpital	Pratique ¹	Sciences pharma.	
1986	18		22	9	49
1987	16		25	11	52
1988	14		24	10	48
1989	21		23	13	57
1990	19		25	22	66
1991	17		20	19	56
1992	17	79	24	26	146
1993	15	25	113	32	185
1994	16	21	34	25	96
1995	24	26	28	25	103
1996	17	24	27	32	100
1997	13	19	10	43	85
1998	15	20	29	46	110
1999	10	22	28	51	111
2000	10	22	21	57	110
2001	13	21	24	78	136

Nouvelles inscriptions

1992	7	105	25	11	148
1993	8	53	110	12	183
1994	11	38	125	9	183
1995	12	25	36 ²	11	84
1996	5	45	34	15	99
1997	6	21	10	19	56
1998	4	22	19	16	61
1999	2	22	29	25	78
2000	5	24	20	31	80
2001	11	23	25	41	100

Diplômes attribués

1990	4		23	2	29
1991	7		23	2	32
1992	7		18	1	26
1993	4	97	26	2	129
1994	6	54	94 ²	6	160
1995	6	36	148 ²	6	196
1996	8	25	28	9	70
1997	9	21	32	1	63
1998	5	20	0	7	32
1999	4	21	10	12	47
2000	4	22	18	12	56
2001	7	18	27	15	67

Doctorats

	Inscriptions à l'automne		
	Laval	UdeM	Total
1986	2	11	13
1987	5	11	16
1988	4	12	16
1989	6	12	18
1990	9	11	20
1991	6	13	19
1992	5	12	17
1993	3	10	13
1994	6	16	22
1995	9	16	25
1996	17	19	36
1997	20	17	37
1998	24	19	43
1999	21	25	46
2000	12	34	46
2001	9	31	40

Nouvelles inscriptions

1992	1	2	3
1993	1	2	3
1994	5	7	12
1995	5	3	8
1996	8	6	14
1997	5	6	11
1998	7	5	12
1999	1	10	11
2000	0	13	13
2001	4	7	11

Diplômes attribués

1990	1	3	4
1991	2	2	4
1992	2	1	3
1993	2	4	6
1994	0	1	1
1995	2	3	5
1996	0	5	5
1997	1	4	5
1998	0	0	0
1999	2	5	7
2000	4	1	5
2001	7	4	11

1 Anciennement la maîtrise en pharmacie d'hôpital. Il faut signaler que des modifications aux programmes de 1^{er} ou de 2^e cycle ont mené à une hausse et une baisse temporaire des inscriptions à la maîtrise en 1993 et en 1997.

2 Données corrigées.

Source : système GDEU (RECU) du ministère de l'Éducation.

Tableau 3.3 – Données sur les programmes d'optométrie de l'Université de Montréal

Doctorat de premier cycle ¹

Inscriptions à l'automne

1986	444
1987	275
1988	171
1989	162
1990	161
1991	164
1992	170
1993	161
1994	159
1995	157
1996	160
1997	161
1998	160
1999	161
2000	165
2001	164

Nouvelles inscriptions

1992	42
1993	41
1994	42
1995	41
1996	43
1997	42
1998	41
1999	44
2000	42
2001	41

Diplômes attribués

1990	43
1991	39
1992	35
1993	47
1994	40
1995	40
1996	40
1997	36
1998	39
1999	39
2000	39
2001	42

DESS en sciences de la vision

Inscriptions à l'automne

1986	
1987	
1988	
1989	
1990	
1991	
1992	
1993	
1994	
1995	
1996	
1997	
1998	
1999	
2000	6
2001	6

Nouvelles inscriptions

1992	
1993	
1994	
1995	
1996	
1997	
1998	
1999	
2000	6
2001	6

Diplômes attribués

1990	
1991	
1992	
1993	
1994	
1995	
1996	
1997	
1998	
1999	
2000	
2001	6

Maîtrise en sciences de la vision

Inscriptions à l'automne

1986	6
1987	4
1988	5
1989	1
1990	1
1991	4
1992	8
1993	6
1994	8
1995	7
1996	8
1997	7
1998	12
1999	16
2000	21
2001	24

Nouvelles inscriptions

1992	7
1993	1
1994	4
1995	3
1996	4
1997	2
1998	8
1999	8
2000	8
2001	6

Diplômes attribués

1990	1
1991	0
1992	0
1993	0
1994	2
1995	3
1996	1
1997	1
1998	2
1999	4
2000	1
2001	5

1 incluant l'année préparatoire.

Source : système GDEU (RECU) du ministère de l'Éducation.

Tableau 4.1
Corps professoral en médecine dentaire

	Nombre de professeurs réguliers à l'automne			Nombre de professeurs de clinique à l'automne ¹			Détenteurs de doctorat en 2001	Âge moyen en 2001	60 ans et + en 2001	Contribution des chargés de cours ²		
	1992	1998	2001	1992	1998	2001				1992	1998	2001
Laval	35	34	30	n.d.	21	n.d.	6	49	3	n.d.	3 ³	n.d.
McGill	24	19	14	19	18	n.d.	8	52	2	9	7 ³	n.d.
Université de Montréal	49	44	42	n.d.	27	27	5	50	10	n.d.	19 ³	n.d.

1 On a répertorié les professeurs de clinique et les cliniciens engagés à la vacation comme chargés de cours qui contribuent à la formation clinique (calculé en équivalence au temps complet).

2 Il s'agit de chargés de cours autres que ceux identifiés dans la catégorie des professeurs de clinique; la contribution des chargés de cours est calculée en équivalent cours.

3 1 crédit théorique = 15 heures; 1 crédit laboratoire = 30 heures; 1 crédit encadrement clinique = 45 heures.

Tableau 4.2
Corps professoral en pharmacie

	Nombre de professeurs réguliers à l'automne			Nombre de professeurs de clinique à l'automne			Détenteurs de doctorat en 2001	Âge moyen en 2001	60 ans et + en 2001	Contribution des chargés de cours ¹		
	1992	1998	2001	1992	1998	2001				1992	1998	2001
Laval	22	18	17	2	2	n.d.	14	47	0	15	13 ²	n.d.
Université de Montréal	22	24	23	n.d.	5	6	23	47	1	4	2	n.d.

1 En équivalent cours : 1 cr. théorique = 15 heures; 1 cr. laboratoire = 30 heures; 1 cr. encadrement clinique = 45 heures.

2 À chaque année : 4 cours entièrement donnés par des chargés de cours et 15 autres donnés seulement en partie.

Tableau 4.3
Corps professoral en optométrie

	Nombre de professeurs réguliers à l'automne			Détenteurs de doctorat en 2001	Âge moyen en 2001	60 ans et + en 2001	Contribution des chargés de cours ¹		
	1992	1998	2001				1992	1998	2001
Université de Montréal	16	13	18	10	42	1	29	n.d.	n.d. ²

1 Nombre de cours de trois crédits donnés par des chargés de cours. Il faut préciser que dans ce domaine, la formation pratique et clinique fait appel aux contributions des professionnels de l'extérieur de l'université, qui ne sont pas répertoriés ici.

2 Étant donné l'enseignement de type clinique, les chargés de cours ne représentent qu'une faible proportion du personnel enseignant à temps partiel.

Source : établissements universitaires

Note : les **professeurs réguliers** sont des professeurs détenant des postes réguliers, «... qu'ils soient engagés à temps complet dans des activités régulières d'enseignement ou de recherche, en sabbatique ou en perfectionnement.» (EPE, CREPUQ, 1996)

Tableau 5.1**Financement de la recherche en médecine dentaire au cours de deux récentes années académiques**

	Subventions		Total (K\$)	Subventions		Total (K\$)	Contrats		Total (K\$)	Grand total (K\$)	Nb prof. ²	Ratio Total/prof.
	d'organismes reconnus ¹ (K\$)			d'autres organismes (K\$)			(K\$)					
	1999-2000	2000-2001		1999-2000	2000-2001		1999-2000	2000-2001				
Laval	195	169	364	3	–	3	–	–	–	367	30	12 K\$/prof.
McGill	553	635	1 188	23	47	70	55	114	169	1 427	14	102 K\$/prof.
UdeM	559	601	1 160	96	1 290	1 386	75	39	114	2 660	42	63 K\$/prof.

Source : établissements universitaires

1 Les organismes reconnus selon le Système d'information sur la recherche universitaire (SIRU) du ministère de l'Éducation.

2 Nombre de professeurs à l'automne 2001, tel qu'apparaissant au tableau 4.1.

Tableau 5.2**Financement de la recherche en pharmacie au cours de deux récentes années académiques**

	Subventions		Total (K\$)	Subventions		Total (K\$)	Contrats		Total (K\$)	Grand total (K\$)	Nb prof. ²	Ratio Total/prof.
	d'organismes reconnus ¹ (K\$)			d'autres organismes (K\$)			(K\$)					
	1999-2000	2000-2001		1999-2000	2000-2001		1999-2000	2000-2001				
Laval	1 018	713	1 732	35	20	54	19	46	65	1 851	17	109 K\$/prof.
UdeM	1 078	1 659	2 737	597	892	1 489	731	934	1 665	5 891	23	256 K\$/prof.

Source : établissements universitaires

1 Les organismes reconnus selon le Système d'information sur la recherche universitaire (SIRU) du ministère de l'Éducation.

2 Nombre de professeurs à l'automne 2001, tel qu'apparaissant au tableau 4.2.

Tableau 5.3**Financement de la recherche en optométrie au cours de deux récentes années académiques**

	Subventions		Total (K\$)	Subventions		Total (K\$)	Contrats		Total (K\$)	Grand total (K\$)	Nb prof. ²	Ratio Total/prof.
	d'organismes reconnus ¹ (K\$)			d'autres organismes (K\$)			(K\$)					
	1999-2000	2000-2001		1999-2000	2000-2001		1999-2000	2000-2001				
UdeM	736	1 044	1 780	132	237	369	33	202	235	2 384	18	132 K\$/prof.

Source : établissements universitaires

1 Les organismes reconnus selon le Système d'information sur la recherche universitaire (SIRU) du ministère de l'Éducation.

2 Nombre de professeurs à l'automne 2001, tel qu'apparaissant au tableau 4.3.